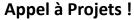




COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Venez présenter votre innovation à la Foire de Printemps!



Pour cette 3^{ème} édition de la Foire de Printemps, nous sommes fiers de vous (re)donner l'opportunité de remporter le **Trophée Gustave!**

Entreprises d'Occitanie,

Vous avez un **produit** ou un **service innovant** à présenter au grand public ? Alors vous pouvez concourir au **Trophée Gustave Montpellier**!

Si votre dossier est retenu par le jury de sélection, vous **participerez GRACIEUSEMENT** à la Foire de Printemps du **15 au 18 mars 2024** au Parc des Expositions de Montpellier.

C'est l'occasion de présenter votre activité, de vendre votre produit et/ou service aux visiteurs de la Foire! Une belle visibilité pendant 4 jours!

Pendant la Foire, **un jury d'experts et de professionnels** élira le **lauréat régional** qui bénéficiera d'une présence sur les 3 Foires de son choix pendant 3 jours pour optimiser sa visibilité au niveau national. Un lauréat « **Coup de Cœur du Public** » sera également élu et gagnera une présence lors de la Foire de Printemps 2025.

Les candidats doivent compléter le dossier et le renvoyer par e-mail **avant le 9 février 2024**.

Retrouvez le dossier de candidature et toutes les précisions sur :

www.foiredeprintemps-montpellier.com/exposer/le-trophee-gustave/

La Foire de Printemps 2024 en quelques chiffres :

- 4 jours du 15 au 18 mars 2024
- 250 exposants
- Une fréquentation de 20 000 personnes
- + de 20 animations à partager en famille et entre amis
- 2 concerts : Collectif Métissé le vendredi 15 et Fréquences 80 le samedi 16 mars

Le Trophée Gustave est un projet porté par les <u>Foires de France</u>, réseau de 30 Foires nationales, adhérentes à une charte de qualité.



unimev

A propos de Foires de France, une marque UNIMEV: Parce que les Foires sont les événements incontournables de leur région, elles ont décidé d'affirmer leur ADN et leur professionnalisme en créant la marque collective « Foires de France ». Sur l'intégralité des Foires organisées en France, 30 d'entre elles ont choisi d'adhérer à la Charte Foires

de France et s'engagent ainsi à respecter près de 80 critères qui définissent une manifestation organisée dans les

règles de l'art. La priorité des organisateurs de Foires est d'offrir à leurs exposants et à leurs visiteurs une place de commerce unique avec à la clé, une expérience mémorable riche en découvertes et en interactions humaines. « Foires de France » est à ce jour un réseau de 30 foires rayonnant sur tout le territoire. Elles rassemblent chaque année + de 5 millions de visiteurs et + 25 000 entreprises exposantes dont environ 2 000 exposants étrangers (hors contexte de crise).

Contact Communication - Relations Presse
Caroline Hocdé: 04 67 17 69 67
chocde@spl-occitanie-events.com

PARC DES EXPOSITIONS DE MONTPELLIER
FOIREDEPRINTEMPS-MONTPELLIER.COM (7)

